

Réflexions sur la mobilisation du savoir

Un document de discussion préparé
pour le Conseil canadien sur l'apprentissage et le
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Ben Levin, Ph.D.
Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
Toronto, ON
blevin@oise.utoronto.ca
Août 2008

Préparé à l'intention de :

Réflexions sur la mobilisation du savoir¹

RÉSUMÉ

Le présent document² :

- fournit un contexte expliquant en partie l'intérêt croissant pour la mobilisation du savoir;
- fait un bref survol des idées actuelles sur la mobilisation du savoir tout en offrant un aperçu de la solidité des travaux empiriques et conceptuels étayant ces idées;
- cerne les principaux domaines dans lesquels les connaissances actuelles sont insuffisantes;
- définit les domaines prometteurs pour les travaux futurs, tant pour les activités de recherche que les activités de mobilisation du savoir.
- L'intérêt pour la mobilisation du savoir s'est accru rapidement et nous approfondissons sans cesse notre compréhension à ce sujet. Il reste cependant d'importantes questions conceptuelles, les fondements empiriques pour y répondre sont encore plutôt minces, les méthodes de recherche pouvant donner des preuves plus fiables ont encore besoin d'améliorations considérables et l'infrastructure d'ensemble appuyant la mobilisation du savoir en matière d'apprentissage est encore très fragile. Malgré tout cela, nous sommes au moins en mesure de poser de meilleures questions et de trouver de meilleures façons de recueillir des données probantes pour y répondre.

¹ Je voudrais remercier les très nombreuses personnes qui ont contribué à la formation des idées élaborées dans ces pages. Je tiens à remercier en particulier les parrains, le CCA et le CRSH, ainsi que mon équipe de recherche sur la mobilisation du savoir à l'IEPO, et tout spécialement mon collègue Creso Sá.

² Ce document est l'œuvre exclusive de l'auteur et ne représente pas la politique ou l'opinion d'aucune autre personne ou organisation.

Réflexions sur la mobilisation du savoir³

INTRODUCTION

Le présent document vise à fournir un contexte et un ensemble de questions pour éclairer la discussion au colloque sur invitation organisé par le CCA et le CRSH sur la mobilisation du savoir en matière d'apprentissage, qui aura lieu en Colombie-Britannique du 15 au 18 mai 2008. Pour ce faire, la document :

- fournit un contexte expliquant en partie l'intérêt croissant pour la mobilisation du savoir;
- fait un bref survol des idées actuelles sur la mobilisation du savoir tout en donnant un aperçu de la solidité des travaux empiriques et conceptuels étayant ces idées;
- cerne les principaux domaines dans lesquels les connaissances actuelles sont insuffisantes;
- définit les domaines prometteurs pour les travaux futurs, tant pour les activités de recherche que les activités de mobilisation du savoir.

Bien que ce texte soit fondé sur la lecture de nombreux ouvrages scientifiques et de quelques nouveaux travaux empiriques (lesquels seront décrits plus loin), il est conçu comme un document de discussion, non pas comme une étude exhaustive de la question. La liste des ouvrages cités est délibérément courte, même si les ouvrages cités comprennent eux-mêmes beaucoup plus de références. Bien que le travail de mon équipe soit surtout axé sur l'éducation et l'apprentissage, le présent document et la recension sur laquelle elle est fondée s'étend sur plusieurs autres domaines, entre autres celui de la santé. En outre, la recension des écrits a une dimension internationale, puisque l'intérêt pour la mobilisation du savoir se manifeste dans le monde entier, notamment au sein des organismes internationaux. Dans le domaine de l'éducation systématique, l'Angleterre a sans doute fait davantage que tout autre pays dans le domaine de la mobilisation du savoir au moyen de divers mécanismes, grâce surtout au National Education Research Forum établi il y a quelques années.

³ Les questions de terminologie et de définition, notamment la raison pour laquelle le présent document utilise le terme « mobilisation du savoir », sont abordées un peu plus loin.

Pour énoncer le point central de la façon la plus succincte possible, l'intérêt pour la mobilisation du savoir s'est accru rapidement et nous approfondissons sans cesse notre compréhension de la signification de cette idée. Il reste cependant d'importantes questions conceptuelles, les fondements empiriques pour y répondre sont encore plutôt minces et les méthodes de recherche pouvant nous donner des preuves plus fiables ont encore besoin d'améliorations considérables. Malgré tout cela, nous sommes au moins en mesure de poser de meilleures questions et de trouver de meilleures façons de recueillir des données probantes pour y répondre.

CONTEXTE

Le présent colloque témoigne de l'explosion d'intérêt constatée à l'échelle mondiale depuis environ dix ans sur la façon dont les sociétés contemporaines pourraient renforcer les liens entre la recherche et les preuves scientifiques, d'une part, et les politiques et les pratiques⁴, d'autre part. Pour une foule de raisons, dont l'une, et non la moindre, est le niveau de scolarité plus élevé de la population, on exige actuellement de plus en plus d'avoir des preuves scientifiques sur toutes sortes de questions. Les médias de masse rendent compte de façon constante, quoique pas toujours exacte, des découvertes intéressantes issues de nouvelles recherches. Les particuliers se servent d'Internet pour poursuivre leur propre recherche sur une étonnante gamme de sujets. Les clients remettent en question le jugement de professionnels en s'appuyant sur leur propre analyse des études scientifiques. Les gouvernements commandent plus de recherches que jamais auparavant. Toutes les professions se disent déterminées à fonder leurs pratiques sur les meilleures données probantes qui soient. Cet intérêt est vif non seulement dans les sciences et la technologie, mais aussi dans les domaines de services publics comme la santé, l'éducation et le bien-être social.

Tout cela peut sembler comme un lieu commun d'une évidence élémentaire, mais historiquement, il n'en est rien. L'idée même de fonder des pratiques sur une preuve empirique fiable ne date que de quelques siècles, et les croyances et convictions s'étayant sur d'autres bases que les données probantes issues de la recherche ont dominé la pensée humaine pour la plus grande partie de notre histoire en tant qu'espèce. L'intérêt accru pour les données probantes objectives présente donc, en même temps que les difficultés importantes que cela comporte, une chance extraordinaire

⁴ Pour le reste de ce texte, le terme « pratiques » sous-entend également le terme « politiques ».

d'améliorer la société humaine. Le fait, sur lequel nous reviendrons un peu plus loin, que la recherche ne deviendra pas le seul, ni même, dans la plupart des cas, le principal déterminant des croyances et des actions des gens, ne devrait pas nous faire perdre de vue les résultats positifs qui pourraient découler de son influence croissante.

ÉTAT DE LA QUESTION

L'intérêt croissant pour des preuves scientifiques dans de si nombreux domaines s'est accompagné également d'une recrudescence d'activités, tant sur le plan intellectuel que pratique. L'étude de la façon dont les idées ou les données probantes façonnent les politiques et les comportements n'a rien de nouveau, bien sûr. En réalité, on s'y adonnait déjà à l'époque de Platon et d'Aristote. On peut également signaler l'abondance de travaux réalisés il y a quelques décennies sur l'utilisation des études d'évaluation (p. ex., Leithwood et Cousins, 1982), auxquels l'auteur de ces pages a même contribué (Levin, 1987). L'ouvrage fréquemment cité de Carol Weiss sur l'utilisation de la recherche (1979) a maintenant 30 ans. Et des travaux sur la diffusion de l'innovation, comme l'innovation agricole, remontent à un siècle ou plus (Rogers, 2003).

Ce n'est donc pas que la question est nouvelle, mais l'envergure des travaux s'est accrue de façon assez extraordinaire. Dans les milieux universitaires, on écrit des livres et des thèses, on a créé des revues spécialisées, établi des centres de recherche, offert de nouveaux cours, organisé des conférences (comme celle-ci), élaboré de nouveaux cadres conceptuels et inventé de nouveaux termes.

De nombreux efforts ont également été déployés pour améliorer les liens entre la recherche et la pratique. Des milliers d'organismes, littéralement, depuis les grosses sociétés jusqu'aux petits groupes communautaires, sont engagés dans un travail de ce genre au moins dans une certaine mesure, et pour bien des organismes, c'est un aspect clé de ce qu'ils font. En effet, de nouveaux organismes, comme le Conseil canadien sur l'apprentissage ou la Collaboration Campbell, ont été créés à seule fin de favoriser la mobilisation du savoir. Les activités de ces organismes prennent des formes multiples : sites Web (d'innombrables sites, en fait), bulletins d'information, documents audio-visuels, colloques, conférences, « communautés d'apprentissage », infrastructures

organisationnelles et politiques à l'appui de la recherche et de preuves scientifiques. Bien que ces activités ne soient pas toutes bien conçues ou bien exécutées (nous y reviendrons plus tard), elles offrent une chance inouïe d'en apprendre davantage sur tout ce phénomène.

Notre équipe de recherche à l'IEPO évalue la qualité et l'état de ces travaux tout en essayant d'y contribuer. Nous procédons à une recension approfondie des écrits, en mettant à profit plusieurs autres recensions du genre. L'une des difficultés consiste à définir les paramètres de la recension. Quand il s'agit de mobilisation du savoir, il faut en premier lieu aborder le problème de la multiplicité des disciplines; on trouve une littérature essentiellement compartimentée dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la politique, ainsi que des ouvrages connexes en science et en technologie, en plus d'une littérature générique sur le savoir et l'innovation et des études conceptuelles qui y sont reliées dans les domaines comme la psychologie sociale, la gestion et l'épistémologie. Il est impossible d'analyser tous les ouvrages pertinents, il faut donc établir quelques paramètres arbitraires. Dans ce cas, nous nous sommes surtout concentrés sur l'éducation tout en accordant une certaine attention à quelques-uns des ouvrages importants dans les domaines connexes. Nous nous sommes également beaucoup servi d'un certain nombre de recensions déjà effectuées (Greenhalgh et al., 2004; Hemsley-Brown, 2004; Mitton et al., 2007; Sudsawad, 2007).

Nous analysons également les pratiques de mobilisation du savoir dans un vaste éventail d'organismes en nous fondant sur les renseignements que l'on trouve sur les sites Web de plus de 100 organismes (jusqu'à présent) qui ont une responsabilité quelconque à l'égard de la mobilisation du savoir, comme des universités, des organismes de services directs, des gouvernements et toute une gamme de tierces parties. Notre recension est axée principalement sur les intervenants dans le secteur de l'éducation, mais nous considérons également certains des importants organismes tiers voués à la mobilisation du savoir dans le secteur des grandes politiques sociales, notamment dans le domaine de la santé. Nous n'analysons pas le contenu même des sites Web, mais plutôt ce qu'ils nous apprennent sur les pratiques de mobilisation du savoir au sein de ces organismes, comme la mesure dans laquelle ils mettent l'accent sur la diffusion des résultats de la recherche, le perfectionnement professionnel fondé sur la recherche ou la formation de réseaux interpersonnels autour des résultats de la recherche. Le compte rendu de ce travail sera bientôt publié séparément.

Dans l'ensemble, nous estimons que le domaine de la mobilisation du savoir manifeste, comme on pouvait s'y attendre, les caractéristiques d'un champ d'études et d'activités qui en est à ses tout débuts. Nous avons déjà appris beaucoup, il est vrai, mais il nous en reste encore beaucoup à apprendre et, dans une large mesure, ce qui se fait actuellement n'est pas solidement fondé sur les données probantes objectives dont nous disposons, si limitées soient-elles – bref, le travail de mobilisation du savoir n'est pas lui-même rigoureusement guidé par les connaissances disponibles.

Bien qu'il existe de nombreux cadres conceptuels dans ce domaine, nous utilisons presque tous une version quelconque d'un cadre tripartite – la création de recherches/données probantes/connaissances, les processus par lesquels ce savoir est diffusé ou rendu disponible, et l'usage que nous en faisons, avec divers degrés de rétroaction et d'interaction entre ces éléments pour tenir compte du fait que ce processus ne va pas en un seul sens. Ce cadre rudimentaire guide la discussion qui suit.

CE QUE NOUS SAVONS

Nous avons considérablement approfondi notre compréhension de la mobilisation du savoir en tant que processus ces dernières années. Voici quelques-uns des éléments clés que l'on considère généralement aujourd'hui comme des faits incontestés⁵:

- Le savoir est construit socialement et son usage prend de multiples formes plus ou moins directes et plus ou moins rapides, les effets plus lents et moins directs étant les plus communs. Dans certains des exemples les plus éloquents de connaissances scientifiques menant à des changements de politique et de comportement, comme le mouvement contre le tabagisme, en faveur de l'utilisation des ceintures de sécurité ou contre la fin des punitions corporelles dans les écoles, l'évolution s'est faite sur quelques décennies.
- Une accumulation de données probantes cohérentes est plus puissante et efficace au fil des ans que les études ponctuelles, même si ces dernières peuvent parfois susciter beaucoup

⁵ Il serait trop fastidieux de fournir les nombreuses références à chacun de ces points, lesquels proviennent généralement de l'ensemble des ouvrages cités dans le présent document.

d'intérêt à court terme. L'accumulation du poids de la preuve à long terme est d'une grande importance.

- Dans cette large perspective, on utilise beaucoup plus la recherche et les données probantes scientifiques dans la pratique qu'on ne le pense généralement. Par exemple, la plupart des praticiens ont divers points de connexion avec la recherche. Les critiques les plus fervents de l'activité de recherche ont souvent une vue très étroite et irréaliste de ce qui peut ou devrait se produire. (Ce qui ne veut pas dire que la situation actuelle se rapproche, même de loin, d'une situation idéale, même si l'on tient compte de ces contraintes, comme nous le verrons plus loin.)
- Il est souvent très difficile de savoir l'effet qu'a eu un ensemble d'études ou de données probantes sur la pratique, puisque les facteurs à la source des pratiques et des décisions sont habituellement multiples et difficiles à cerner avec précision.
- Le savoir se forme de bien des façons et il a des répercussions variées, mais il est toujours influencé d'une manière quelconque par les divers processus sociaux et politiques. Par exemple, des données probantes scientifiques peuvent être utilisées pour appuyer les positions que des gens défendent pour d'autres motifs, ou encore des gens peuvent être poussés à chercher de nouvelles données probantes en raison de leurs positions.
- Le savoir en soi ne suffit pas à changer la pratique, puisque les pratiques sont sociales et, par conséquent, renforcées par de nombreux facteurs, comme les normes, les cultures et les coutumes. On ne peut se contenter d'informer les gens des données probantes constatées et de les exhorter à changer leurs façons de faire; une telle approche est manifestement inefficace (nous y reviendrons un peu plus loin).
- La portée des répercussions est une question importante, à laquelle on n'a toutefois pas accordé une attention suffisante. Les travaux de mobilisation du savoir sont pris dans leur ensemble, qu'il s'agisse de changer une décision en matière de politique ou de changer la façon dont les gens exercent leur profession. Pourtant, influencer sur une décision de politique au moyen de preuves fondées sur la recherche est certainement une autre affaire que de changer la pratique quotidienne de milliers d'infirmières et infirmiers ou d'enseignantes et enseignants. Dans la mesure où l'un des facteurs critiques est le nombre de personnes qui doivent changer leur façon de voir et de faire, on pourrait soutenir qu'il est plus facile

d'influer sur les grandes décisions en matière de politique que de changer les pratiques à l'échelle d'institutions complexes.

- La relation entre le savoir et l'utilisation du savoir va dans les deux sens; la pratique influe sur la recherche tout comme la recherche influe sur la pratique.
- Les interactions et les contacts personnels demeurent le moyen le plus efficace de passer de la preuve à la pratique. Pourtant, toutes les parties semblent concentrer leur attention sur des approches bien moins personnelles, comme la rédaction de rapports.
- La mobilisation du savoir ne consiste pas seulement à produire plus de connaissances, mais également à stimuler tant la volonté que la capacité de les utiliser, ainsi que les processus intermédiaires. Chacun de ces trois éléments est important, mais jusqu'à présent on a accordé beaucoup plus d'attention à l'élément « production » qu'aux autres (rien d'étonnant à cela, puisque la plupart des travaux dans ce domaine sont effectués par des gens qui se perçoivent comme des « producteurs » de connaissances).
- Il importe d'y consacrer les efforts nécessaires. La mobilisation du savoir ne se fait pas spontanément, il faut lui consacrer des efforts sérieux et soutenus qui devront probablement s'échelonner sur de nombreuses années. Un tel travail exige des ressources et une infrastructure, lesquelles, dans une large mesure, ne sont pas encore en place.
- Bien peu d'organismes, quel que soit le secteur, sont organisés de façon à pouvoir découvrir et utiliser des preuves fondées sur la recherche, et rares sont ceux qui offrent des incitatifs ou des récompenses à cet effet. En général, c'est une fonction qui s'ajoute à toutes les autres responsabilités et tâches que comporte un emploi.
- Les obstacles entravant une plus grande efficacité de la mobilisation du savoir sont multiples et réels. Mentionnons les suivants : le manque de données probantes fiables, la difficulté d'accès aux données probantes lorsqu'elles existent, le manque d'intérêt pour les données probantes parmi les utilisateurs, le manque de confiance dans les données probantes, le manque de compétence à trouver et à interpréter les données probantes, l'absence d'infrastructure pour appuyer l'utilisation de la recherche, la puissance des forces d'inertie relativement aux pratiques existantes et les pressions de toutes sortes qui s'exercent à l'encontre des données probantes.

- Les organismes tiers de toutes sortes – parfois appelés intermédiaires ou courtiers – jouent un rôle crucial dans la portée et l’effet de la recherche, mais peu d’études ont examiné leur nature et leurs rôles qui sont pourtant mal compris.

Bien que cette liste semble comporter surtout des points faibles, elle permet en fait de faire avancer considérablement notre réflexion et jette les fondements des propositions qui seront formulées plus loin dans le présent document. L’avancement du savoir dans n’importe quel domaine comporte des impasses, du temps consacré à des idées qui en fin de compte s’avèrent improductives et la patiente élaboration de meilleures idées. Il ne faut donc pas se décourager de ce que l’on n’ait pas encore réalisé plus de progrès, surtout si l’on considère la période relativement courte et l’attention assez limitée qui ont été consacrées à la question.

CE QUE NOUS NE SAVONS PAS

On pourrait faire une très longue liste sous cette rubrique. Après tout, on pourrait supposer que cela comprend tout ce qui ne figure pas à la liste précédente. Mais aux fins de la présente discussion, il y a trois secteurs clés dans lesquels nos connaissances sont trop limitées ou déficientes pour nous permettre de renforcer les liens entre la recherche et la pratique. Les voici :

- 1) Qu’est ce qui fonctionne pour améliorer la mobilisation du savoir? Dans une question énoncée de façon aussi simple se cachent les nombreux facteurs pouvant influencer sur la réponse. Une façon plus raisonnable de poser la question consiste à se demander : Quels types d’activités visant à promouvoir la mobilisation du savoir ont quels effets, et dans quelles circonstances? Bien sûr, une telle formulation de la question a également de nombreuses conséquences, notamment sur notre façon de concevoir la nature de la mobilisation du savoir et les façons dont elle se réalise ou pourrait se réaliser. Cependant, vu la quantité d’activités qui se poursuivent actuellement dans ce domaine, nous pourrions être bien placés pour faire les travaux empiriques nécessaires pour aborder cette question.
- 2) Pour faire suite à la première question : De quels types d’infrastructure a-t-on besoin pour appuyer une mobilisation du savoir plus efficace? Quels genres de capacités, systèmes,

ressources et relations devrait-on mettre en place? Jusqu'à présent, bien des efforts ont été déployés, comme nous l'avons mentionné, pour améliorer l'accès à la recherche de diverses façons, mais il est déjà évident que cela ne suffira pas. Encore une fois, l'étendue des activités en cours fournit un terrain fertile pour des travaux empiriques à ce sujet.

- 3) Que faut-il faire pour améliorer nos connaissances sur la mobilisation du savoir même? Quels outils, quelles pratiques et quels protocoles de recherche doit-on élaborer? De quels types de données a-t-on besoin et quelle est la meilleure façon de les recueillir?

DÉFIS

J'ai organisé les défis relatifs à la mobilisation du savoir en trois secteurs, en reprenant les catégories conceptuelle et pratique déjà mentionnées et en ajoutant une troisième catégorie relative aux enjeux liés à la recherche. Ici encore, ces trois catégories sont étroitement liées entre elles.

Cette partie du texte pourra sembler plutôt négative, c'est là un corollaire inévitable lorsqu'on s'attarde aux défis (que l'on pourrait tout aussi bien appeler « problèmes »). Il serait plus exact de voir la prochaine partie comme une description des possibilités d'apprentissage et, effectivement, de mobilisation du savoir.

Défis conceptuels

1. Absence d'entente sur la terminologie
2. Nombreux cadres conceptuels et absence d'entente sur les principaux enjeux
3. Interdisciplinarité

Terminologie

L'un des problèmes dans ce domaine est la multiplicité des termes et des concepts ayant des significations qui se recoupent parfois beaucoup, alors que l'on ne s'entend pas sur les termes à utiliser dans tel ou tel cas. Le présent document utilise le terme « mobilisation du savoir » pour parler de la relation entre la recherche et la pratique. « Mobilisation » est le terme préféré parce

qu'il met l'accent sur la nature multidimensionnelle, prolongée et souvent politique du travail, comparativement aux termes utilisés auparavant qui semblaient exprimer un cheminement unidirectionnel et linéaire allant de la recherche à la pratique. Toutefois, de nombreux autres termes sont aussi utilisés. Le tableau qui suit en donne quelques exemples choisis⁶; il faut souligner que tous ces termes sont discutables.

Termes et définitions

| TERMES | DÉFINITIONS |
|----------------------------|---|
| Mobilisation du savoir | « La mobilisation du savoir consiste à fournir les bons renseignements aux bonnes personnes dans le bon format au bon moment, afin d'influer sur le processus décisionnel. La mobilisation du savoir comprend la diffusion, la transmission du savoir et l'application du savoir. » [notre traduction] Fondation ontarienne de neurotraumatologie http://www.onf.org/knowledge/glossary.htm |
| Courtage des connaissances | « Le courtage de connaissances vise à créer des liens entre les chercheurs et les décideurs de façon à faciliter l'interaction entre eux. Ils peuvent ainsi mieux comprendre les objectifs et la culture professionnelle propres à chacun. Ils pourront aussi s'influencer mutuellement dans leur travail, créer de nouveaux partenariats et favoriser l'utilisation des données probantes de la recherche. Le courtage a pour but d'appuyer la prise de décision fondée sur les données probantes dans l'organisation, la gestion et la prestation des services de santé. » Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (http://www.chsrf.ca/ecus/glossary_f.php , consulté le 30 octobre 2008). |
| Échange des connaissances | « L'échange des connaissances porte sur les activités qui aident à créer et à appuyer les conditions et la culture qui permettent d'accéder aux données les plus crédibles sur les améliorations en santé mentale constatées chez les enfants et les adolescents en Ontario, d'appliquer ces données, de les utiliser et de les évaluer aussi efficacement que possible. » (Levesque et al., 2007). |
| Gestion du savoir | « La gestion du savoir consiste à créer, obtenir, coordonner, combiner, extraire et diffuser des connaissances. » [notre traduction] (Lin et al., 2006). |
| Transmission du savoir | « La transmission du savoir consiste à transmettre les idées, les résultats de la recherche et les compétences utiles entre les universités, les autres organismes de recherche, les entreprises et la collectivité dans son ensemble afin de permettre la création de nouveaux produits et services novateurs. » [notre traduction] UK Office of Science and Technology |

⁶ On trouvera sur le site Web du projet d'autres exemples, à www.oise.utoronto.ca/rspe (en anglais seulement). Par ailleurs, un même terme anglais pouvant avoir plus d'une version française, le tableau comprend les termes les plus courants en français.

| | |
|---|---|
| | (http://www.ost.gov.uk , consulté le 24 janvier 2006). |
| Application du savoir ou Traduction du savoir | « Le processus systématique de recension, d'évaluation, d'identification, de regroupement et d'application pratique des recherches de haut calibre sur le handicap et la réadaptation réalisé en collaboration par les principaux intervenants (c'est-à-dire les consommateurs, les chercheurs, les praticiens, les responsables des politiques) afin d'améliorer la vie des personnes ayant un handicap. » [notre traduction] US National Center for the Dissemination of Disability Research (NCDDR) |
| Utilisation du savoir | « L'étude de la manière dont les individus et les équipes acquièrent, construisent, synthétisent, partagent et appliquent les connaissances. » [notre traduction] (Greenhalgh et al., 2004, p. 588) |
| Des connaissances à la pratique (CAP) ou Des connaissances à la mise en application | « Nous avons divisé le processus CAP en deux concepts : la création du savoir et la mise en application, chacun de ces concepts comprenant des phases ou des catégories idéales. En réalité, il s'agit d'un processus complexe et dynamique, et la démarcation entre ces deux concepts et leurs phases idéales est fluide et perméable. » [notre traduction] (Graham et al., 2006). |
| Diffusion | « La diffusion va beaucoup plus loin que la simple communication des résultats de la recherche par les moyens traditionnels, la publication dans des revues et les présentations aux conférences. Elle consiste à dégager les principaux messages et les implications qui découlent des résultats de la recherche et à les communiquer à des groupes de décideurs ciblés ainsi qu'à d'autres intervenants de façon à encourager ceux-ci à les utiliser dans leur travail. Dans cette optique, la communication de personne à personne est fortement encouragée. » Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (http://www.chsrf.ca/ecus/glossary_f.php , consulté le 31 octobre 2008). |

La multiplicité des termes dont le sens se recoupe de façon évidente et importante, même s'ils mettent l'accent sur des aspects différents, est un phénomène auquel il faut s'attendre dans tous les domaines de recherche qui en sont à leurs débuts et elle peut être une caractéristique inévitable d'un champ d'études aussi vaste qui touche autant de disciplines que celui-ci. Il semble peu probable qu'on en vienne bientôt à s'entendre sur un ou deux termes au lieu de six ou huit, aussi souhaitable que cela puisse l'être. Et même si certaines tentatives pour améliorer l'uniformité et la précision terminologiques pourraient être utiles, il faudrait éviter de se concentrer sur des questions de langage au détriment des défis empiriques et conceptuels qui seront décrits un peu plus loin. Pour faire une analogie, on a déployé de nombreux efforts, en pure perte, pour essayer de clarifier d'autres termes importants en sciences sociales, comme « qualité », « leadership » « politique » ou « gestion ». Le fait qu'il n'y a pas unanimité sur ces idées ou sur les facteurs qui les sous-tendent n'a certainement pas empêché la réalisation de travaux solides et très utiles à leur sujet.

Nombreux cadres conceptuels

Il est plus important d'améliorer les cadres conceptuels sous-tendant les travaux sur la mobilisation du savoir. Le site Web du projet de recherche en appui à la pratique en éducation de l'IEPO, www.oise.utoronto.ca/rspe (disponible en anglais seulement), comprend une douzaine de diagrammes et autres illustrations de cadres conceptuels portant sur la mobilisation du savoir. Bien qu'à ce sujet non plus les milieux de la recherche n'arriveront pas à faire l'unanimité ni même à empêcher la création d'autres cadres conceptuels (c'est là, en fin de compte, une grande part de ce que font les universitaires), la poursuite du débat sur la valeur relative de ces cadres ainsi que l'accumulation graduelle de données probantes empiriques (nous y reviendrons) aideront à en améliorer la qualité à défaut d'en réduire le nombre.

À la base de toutes les conceptualisations dont nous avons parlé se trouve un type quelconque de modèle processus-produit comportant trois principaux éléments : les données d'entrée (les données probantes), les résultats (les pratiques ou les décisions) et le processus qui relie les deux. Lun des principaux défis consiste à savoir comment composer avec toutes les complexités - participants, calendriers, processus, mécanismes de rétroaction et influences externes – qui sont reconnues comme importantes. Dans certains exposés, ces éléments sont articulés de manière plus complexe que dans d'autres – par exemple, ils peuvent avoir un plus grand nombre de variables intermédiaires ou modératrices, ou divers éléments récurifs, ou encore des circuits de rétroaction de toutes sortes – mais ces trois principaux éléments se retrouvent dans tous les exemples que nous avons trouvés. Cependant, d'autres éléments et les relations entre eux varient beaucoup d'un modèle à un autre. Bien que tous les modèles comportent un élément de processus, certains de ces processus sont unidirectionnels alors que d'autres sont circulaires. Ils accordent plus ou moins d'importance aux usagers et à leurs organismes – ainsi d'ailleurs qu'aux chercheurs et à leurs organismes. Ils articulent la problématique propre à la recherche de façons fort différentes.

Il existe toutefois des problèmes qui semblent se retrouver dans tous les modèles. Par exemple, de nombreux modèles semblent donner une place dominante au travail des chercheurs, tout le reste étant organisé autour de la production de la recherche. Les facteurs politiques ne reçoivent souvent qu'une attention mineure, lorsqu'ils ne sont pas tout à fait ignorés, malgré qu'ils constituent

d'importants déterminants de l'utilisation des résultats de la recherche. Par exemple, les décisions relatives à la sélection des recherches qui seront appuyées ou communiquées sont prises en fonction de toute une gamme de facteurs qui ne sont pas entièrement liés à la qualité ou à la valeur potentielle des travaux. De la même façon, les organismes doivent décider s'ils vont affecter des ressources à la mobilisation du savoir en fonction de leurs autres priorités et contraintes. En outre, de nombreux modèles semblent adopter une orientation individualiste, selon laquelle les individus intéressés, isolément, adoptent des pratiques ou prennent des décisions en fonction des résultats de la recherche, alors que les données probantes empiriques (si limitées soient-elles) semblent indiquer que les facteurs organisationnels - culture, infrastructure, leadership, pratiques courantes – ont une incidence au moins tout aussi importante que la volonté et l'action individuelle (Syed-Ihksan et Rowland, 2004).

Un autre problème conceptuel tient à ce que les deux extrémités de la triade requièrent une discussion beaucoup plus approfondie; premièrement, ce qui peut être considéré comme une donnée d'entrée – c'est-à-dire « recherche », « données probantes » ou « idées » – et deuxièmement, ce qui peut être considéré comme un résultat – c'est à-dire l'«usage » que l'on fera de ces données d'entrée. Dans la littérature portant de façon générale sur la diffusion des idées ou des connaissances, on constate un problème définitionnel de taille au sujet de la signification des termes « idées » ou « connaissances ». Aux fins du présent document, la tâche est un peu plus facile, puisque nous mettons l'accent sur les données probantes découlant d'un processus de recherche, habituellement effectué dans des universités ou d'autres centres de recherche. Malgré cela, les démarcations sont loin d'être bien nettes, ce qui est une des raisons (parmi bien d'autres) expliquant pourquoi il est si difficile de créer et de maintenir des inventaires ou des répertoires de recherches. (Cette mesure a été proposée à maintes reprises au cours des décennies passées comme moyen de traiter des questions relatives à la mobilisation du savoir. Très rares sont les répertoires ou inventaires de cette nature que l'on a réussi à créer ou qui ont duré, et dans une large mesure, ils sont devenus inutiles avec l'avènement d'Internet et de ses moteurs de recherche.)

En même temps, la diffusion du savoir est devenue une activité de toute première importance dans le secteur privé, non seulement par la multiplication des ressources en ligne et des compagnies (à n'en pas douter Google et d'autres moteurs de recherche sont aujourd'hui l'outil de prédilection

dans le monde entier pour trouver des informations), mais aussi par la multiplication des compagnies qui sont profondément engagées dans diverses formes d'activités de mobilisation du savoir, depuis les compagnies pharmaceutiques jusqu'aux compagnies dites « du savoir », comme Thomson ou Pearson. L'expansion des ressources documentaires au moyen d'éléments comme l'accroissement du nombre de revues scientifiques en ligne ou l'amélioration de l'accès aux revues scientifiques est un autre développement remarquable.

En ce qui concerne les répercussions de la recherche, dans Nutley et al. (2007), les auteurs réussissent très bien, en mettant à profit les ouvrages d'autres auteurs comme ils le reconnaissent d'emblée, à illustrer la multitude de façons dont les données probantes ou les idées finissent par avoir de l'importance dans le monde. Ils présentent également, au chapitre deux de leur ouvrage, plusieurs taxinomies pour réfléchir à ces répercussions. On s'entend généralement pour dire que des définitions étroites des termes « données probantes » ou « utilisation » ne sont pas utiles; que des idées de toutes sortes venant de nombreuses sources entrent dans le champ de réflexion et d'action publiques de bien des façons; que ces idées peuvent avoir un effet réel de bien des façons soit à court terme soit à long terme. Comme on peut lire dans Nutley et al. :

L'utilisation de la recherche est un phénomène varié et complexe, dont le sens peut être défini de bien des façons différentes. Le fait de cerner différents modèles ou types d'utilisation de la recherche met en lumière les façons multiples et parfois subtiles dont la recherche peut être utilisée [notre traduction] (2007, p. 58).

Même si c'est vrai, nous ne pouvons nous contenter de ce point de vue, puisqu'il ne nous donne aucune prise sur ce que l'on doit faire. Il n'est pas très utile de dire que tout est contextuel, même si c'est vrai. Si l'exercice scientifique consiste, du moins en partie, à chercher des régularités (je dis cela sous toutes réserves, ne voulant pas déclencher un débat sur la nature de la science), nous devons nous efforcer de trouver ces régularités, et non pas déplorer les difficultés, toute réelles soient-elles, que cela comporte.

Travail interdisciplinaire

La mobilisation du savoir est une activité qui repose beaucoup sur l'interdisciplinarité, comme nous l'avons déjà mentionné. Elle s'étend à travers de multiples disciplines et champs d'application, et,

comme il se doit, chacun d'entre eux a ses propres façons d'aborder les questions – ce qui est l'une des raisons expliquant la terminologie multiple dont nous avons parlé.

Le travail interdisciplinaire est difficile pas seulement parce que les différents domaines d'études ont différentes façons d'aborder les problèmes, mais aussi parce que les réseaux personnels entre les chercheurs, et entre les chercheurs et les praticiens, tendent à exister au sein d'une discipline ou d'un domaine, mais pas entre eux. Ainsi, en général, les personnes qui s'intéressent à la mobilisation du savoir dans le domaine de la santé ne communiquent pas avec les personnes qui s'intéressent à la mobilisation du savoir dans le domaine de l'éducation et vice-versa, puisque dans la plupart des cas elles ne se connaissent pas. Même à l'intérieur d'un domaine comme la santé ou l'éducation, il est difficile d'établir des réseaux solides (nous y reviendrons); entre les domaines, la tâche est encore plus ardue. Pourtant, un grand nombre des questions centrales, de nature conceptuelle et pratique, sont très semblables d'un domaine à un autre.

La situation se complique davantage lorsque l'on tient compte des facteurs géographiques. De plus en plus, la mobilisation du savoir n'est pas seulement interdisciplinaire, mais aussi internationale, ce qui crée une augmentation géométrique sinon logarithmique du nombre de personnes et de points à relier. Un défi primordial consiste donc à trouver des façons d'intensifier les communications sur les questions relatives à la mobilisation du savoir à travers toute une gamme de domaines, tout en reconnaissant qu'il est impossible de relier de façon efficace absolument tout le monde.

DÉFIS LIÉS À LA RECHERCHE

1. Manque de données probantes
2. Amélioration des outils de collecte de données et de la conception des études
3. Établissement de réseaux de recherche

Manque de données probantes

Toutes les recensions sérieuses des écrits sur la relation entre la recherche et la pratique concluent que la base des données probantes à ce sujet est beaucoup trop faible. Les études ne sont pas assez

nombreuses, et parmi celles qui existent, il y en trop qui offrent des données qui ne sont pas assez fiables, comme quelques études de cas ou un simple sondage. Par exemple, Mitton et al. (2007) ont procédé à une recension des recherches sur la transmission et l'échange du savoir dans le domaine de la santé. Ils ont réussi à trouver 81 écrits satisfaisant aux normes de qualité qu'ils avaient établis, mais seulement 18 de ces documents étaient réellement des études empiriques sur les effets des pratiques de transmission du savoir, le reste n'étant que des analyses des obstacles et des contraintes. Ils n'ont trouvé aucune expérimentation véritable dans ce domaine. Ils en concluent :

...malgré toute la rhétorique et la perception de plus en plus répandue de la « valeur » de la transmission et de l'échange du savoir (TES) au sein des milieux de la recherche dans le domaine de la santé, il existe en réalité bien peu de données probantes pouvant indiquer de manière adéquate quelles sont les stratégies de TES qui sont efficaces dans tel ou tel contexte [notre traduction] (p. 756) .

De nombreux autres chercheurs en viennent aux mêmes conclusions (Rickinson, 2005). Hemsley-Brown (2003), dans une recension des travaux de recherche sur l'utilisation des données probantes dans le domaine de la gestion, a conclu pour sa part qu'il y avait « bien peu de preuves scientifiques empiriques indiquant quelles stratégies avaient été efficaces pour accroître l'utilisation des données issues de la recherche par les gestionnaires ou les praticiens. » [notre traduction] (p. 540).

Il y a quelques exceptions, cependant, surtout grâce au travail de la Collaboration Cochrane. Jamtvedt et al. (2006) ont examiné plus de 100 essais cliniques comparatifs sur l'utilisation de mesures de vérification et de rétroaction pour influencer sur les pratiques des médecins et ont constaté que ces outils avaient eu un effet réel, mais pas assez important ni assez constant pour préconiser de les rendre obligatoires. Shaw et al. (2005) ont mené un examen systématique des rapports de 15 essais cliniques comparatifs randomisés qui avaient été conçus pour influencer sur la prestation des services de santé, mais ils ont conclu qu'il y avait tellement d'autres facteurs en jeu, qu'il était impossible de tirer des conclusions fermes de ces données.

Il est donc assez ironique de constater que tous les efforts déployés pour mobiliser ou échanger les connaissances issues de la recherche reposent eux-mêmes sur une base factuelle assez fragile. (Il

convient de souligner, cependant, que le Canada a apporté une contribution impressionnante aux études qui existent.)

Remédier à cette situation devrait être un objectif prioritaire, et le Canada est bien placé pour appuyer des efforts en ce sens, vu l'importance de notre contribution jusqu'à présent (Lavis, 2006). En réalité, cependant, l'intérêt accru dont nous avons parlé au début du document n'a pas encore mené à une capacité ou à une infrastructure de recherche suffisante. Pas assez d'études sont financées ou effectuées, et celles qui le sont tendent à être, comme c'est si souvent le cas dans les sciences humaines et sociales, des études de petites envergure axées sur des études de cas ou des entrevues plutôt que sur des stratégies de recherche quantitative. Il n'y a pas assez de répétition d'études ou de travaux cumulatifs. Trop d'études établissent de nouveaux cadres au lieu de se fonder sur les travaux d'autres chercheurs. Pas assez d'études tentent réellement de mesurer l'effet de la mobilisation du savoir, au lieu de la décrire ou de recueillir l'opinion des gens à ce sujet. Les études de cas peuvent jouer et joueront sans doute un rôle important, mais le temps est maintenant venu d'y ajouter des études de vaste envergure qui peuvent donner des données empiriques plus solides. Bien sûr, ces critiques sont familières à bien des gens dans le domaine des sciences humaines et sociales, et elles ne sont pas exclusives à la question de la mobilisation du savoir.

Amélioration des outils et de la conception

L'amélioration de la recherche sur cette question requiert non seulement de plus nombreuses études, mais aussi de meilleurs outils. Le présent document ne comprend aucune analyse de fond de la qualité méthodologique de la recherche sur la mobilisation du savoir. La littérature examinée révèle cependant certaines déficiences à ce chapitre. Dans un bon nombre des études existantes, les chercheurs ont conçu leurs propres instruments, dont la validité ou la fiabilité ne peut être attestée par des données solides (Jamtdvet et al., 2006. Sudsawad, 2007). Dans certaines études, on demande des réactions générales à l'égard de la recherche, sans rapport avec une recherche ou une décision spécifique, ce qui pourrait produire un effet puissant de désirabilité sociale. En effet, quel professionnel oserait répondre dans une enquête qu'il ne s'intéresse pas aux travaux de recherche, qu'il ne les lit pas ou ne s'en sert pas?

L'une des raisons expliquant qu'il n'y a pas plus de travaux quantitatifs fiables, c'est qu'il est difficile sur les plans conceptuel et pratique d'élaborer des mesures pertinentes dans ce domaine. Vu les différentes notions en cours sur la nature de la recherche, sur ce qu'on entend par utilisation et sur la façon dont se fait la mobilisation du savoir, la tâche d'élaborer de bons outils empiriques pour recueillir des données s'avère très difficile. Les mesures établies doivent être étroitement liées à des cadres conceptuels, puisque des mesures appropriées tiennent, du moins en partie, au type d'utilisation étudié.

Établissement de réseaux

Les problèmes de conceptualisation et de méthodologie sont exacerbés par les liens insuffisants entre les disciplines dans un domaine qui est, de par sa nature, interdisciplinaire. Les travaux sur la transmission du savoir dans chaque discipline ou champ d'application tendent à se faire dans l'isolement et ne peuvent bénéficier d'effets synergiques. Cette situation commence à changer à mesure que se forment de plus en plus de réseaux de toutes sortes réunissant plusieurs disciplines, que s'accumulent des travaux explicitement interdisciplinaires, comme ceux de Nutley et de ses collègues, et que se multiplient les conférences et les revues spécialisées interdisciplinaires. Cette évolution pourrait cependant être facilitée par des interventions délibérées de la part de ceux qui organisent et qui financent la recherche en vue de créer de tels réseaux. Le Canada a bien réussi à produire des travaux plus nombreux et de meilleure qualité dans des domaines clés, grâce à des programmes visant l'établissement de réseaux, lesquels réunissent parfois uniquement des chercheurs, mais qui réunissent le plus souvent plusieurs établissements et disciplines et font même appel à la participation des praticiens.

L'intérêt croissant pour la mobilisation du savoir à l'échelle internationale offre aussi des possibilités. Il importe de penser à la façon d'établir des réseaux qui seront fructueux à l'échelle de plusieurs régions, pays et disciplines. Il y a un danger à adopter une perspective trop étroite, mais on risque aussi de perdre de vue son objectif et ses liens si l'on tente d'inclure tout le monde.

Défis pratiques

1. Pratiques déficientes de mobilisation du savoir au sein des grands organismes à l'égard de la production et de l'utilisation de la recherche
2. Amélioration de notre compréhension du rôle des tierces parties et de l'utilisation de leur expertise
3. Élaboration d'étapes simples et pratiques
4. Renforcement de l'engagement au sein des organismes

Pratiques déficientes de mobilisation du savoir

Notre analyse des sites Web (un indicateur assez rudimentaire, nous en convenons) indique, à notre grand étonnement, que la plupart des organismes consacrent très peu d'efforts, sinon aucun, à des activités de mobilisation du savoir, malgré ce qu'ils en disent. (Un rapport plus détaillé sur l'analyse des sites Web sera présenté séparément plus tard.) Pour la plupart des organismes utilisateurs, comme les districts scolaires et, à titre de bénéficiaires de la recherche, les établissements d'enseignement postsecondaire, on trouve peu d'indications qu'il s'y fait le moindre travail de mobilisation du savoir, ne serait-ce que celui de mettre à la disposition des auditoires internes les travaux de recherche qui pourraient leur être utiles. Les sites Web de la plupart des ministères de l'éducation à l'échelle du Canada offrent également très peu de renseignements, sinon aucun, sur la recherche, à l'exception de quelques exemples du contraire, comme le Manitoba Education Research Network appuyé par le ministère de l'éducation du Manitoba, la Stratégie ontarienne de recherche en éducation ou le travail accompli en Colombie-Britannique pour définir les niveaux de réussite des élèves autochtones.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que les universités et les facultés d'éducation semblent elles aussi accorder très peu d'attention aux activités structurées de mobilisation du savoir, surtout si on compare avec les activités de transfert de technologie et de liaison avec l'industrie dans des secteurs comme les sciences ou la médecine qui sont beaucoup mieux organisées et appuyées que ne le sont les activités semblables dans les sciences sociales. Par exemple, rares sont les universités qui offrent un bon accès aux travaux de recherche produits par leur faculté; dans les meilleurs cas, on offre des listes de projets et de rapports, mais le plus souvent pas tellement plus. L'accessibilité

de la recherche est une condition importante qui en est encore aux toutes premières étapes de mise en œuvre. Les universités commencent à prêter une plus grande attention qu'auparavant à la mobilisation du savoir, mais le manque de données fiables sur les mesures les plus efficaces et les plus utiles à prendre ralentissent leurs efforts en ce sens.

Lorsqu'il y a activité, il semble qu'elle soit surtout axée sur des produits, c'est-à-dire l'accès à divers types de rapports. Le matériel est organisé en fonction de la structure interne de l'organisme – par exemple, par département ou par professeur dans une université, ou par secteur de programme dans un organisme non gouvernemental, même si les utilisateurs des travaux de recherche ne savent rien ou se préoccupent peu de ces divisions. Seuls quelques organismes ont pris la peine d'organiser leurs travaux de recherche selon des catégories ou des questions qui sont plus susceptibles d'avoir du sens pour les visiteurs des sites, ce qui attire notre attention sur les défis que pose à tout organisme du savoir la nécessité de comprendre qui sont ses clients et ce qu'ils cherchent vraiment à savoir.

En outre, la plupart de ces sites offrent peu d'indications de la moindre tentative pour établir des interactions ou des connexions en direct entre les chercheurs, les intermédiaires et les utilisateurs. Les activités de recherche et les initiatives d'établissement de réseau sont rares, à l'exception des activités de recherche universitaire qui ne sont habituellement pas axées sur la mobilisation du savoir au sens le plus large. Des idées intéressantes sur le recours aux arts, notamment le théâtre, comme véhicule de mobilisation du savoir se situent encore bien en marge du courant dominant de pensée.

Cette tendance générale comporte cependant quelques exceptions, surtout parmi les organismes qui ont précisément pour mandat de tenter d'influencer l'opinion du public ou d'un secteur quelconque. Par exemple, les groupes de réflexion sur les politiques accordent une très grande importance à la mobilisation du savoir – après tout, c'est leur raison d'être. D'autres organismes tiers ont aussi des approches intéressantes au travail de mobilisation du savoir, par exemple en ce qui concerne la façon dont ils atteignent les médias ou les groupes communautaires, ou la façon dont ils établissent des contacts personnels et des réseaux. Le Canada a également une très grande expérience en matière d'établissement de réseaux au moyen de programmes comme les Réseaux des centres

d'excellence (RCE) ou les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), mais nous ne disposons pas de données empiriques probantes sur les travaux de mobilisation du savoir découlant de ces initiatives ni sur leurs résultats. Ces exemples fort intéressants offrent également de grandes possibilités d'étude et d'apprentissage concernant leurs répercussions. Dans un sens, nous sommes au beau milieu d'une vaste expérience naturelle sur la mobilisation du savoir si nous pouvons mettre en place les éléments nécessaires à la recherche!

Si les organismes qui sont de grands producteurs de recherches semblent plutôt lents à s'attaquer aux questions de mobilisation du savoir, il en va de même pour les organismes qui pourraient bénéficier le plus d'une recherche de grande qualité. Comme nous l'avons déjà mentionné, la plupart des ministères de l'éducation au Canada ont de très faibles capacités internes de recherche, et lorsqu'ils font de la recherche, elle est souvent consacrée à des travaux d'analyse de données à court terme ou de gestion des problèmes. Bien que certains grands districts scolaires au Canada aient établi des unités de recherche, ces dernières semblent avoir surtout pour fonction de faire subir des tests et d'analyser des données, et non pas d'entreprendre des activités de mobilisation du savoir. Ironiquement, même les universités ont souvent des mécanismes internes très déficients pour transmettre les preuves scientifiques sur leurs propres activités. Dans la plupart des écoles et des districts scolaires, il n'y a pas d'infrastructure axée sur le travail de mobilisation du savoir.

Bien que l'on clame haut et fort l'importance de fonder les politiques et les pratiques sur des preuves scientifiques, bien peu de ressources sont en réalité consacrées à ce travail, à n'importe quel niveau de n'importe quel organisme éducatif, de sorte que même si tous s'entendaient pour dire qu'il faudrait faire davantage, bien peu auraient les moyens de le faire. Par ailleurs, on commence à se rendre compte parmi toutes les parties susmentionnées que cette lacune dans l'infrastructure constitue un véritable problème, et un plus grand nombre d'organismes tentent de prendre au moins quelques mesures pour accroître leur niveau d'activité.

Un aspect négligé de la mobilisation du savoir est le rôle des programmes d'études de deuxième ou troisième cycle ou d'études supérieures. Un grand nombre de professionnels et de gestionnaires suivent des cours de maîtrise ou de doctorat ou des études supérieures dans le cadre de l'éducation permanente, où ils ont des contacts étroits avec des travaux de recherche et des chercheurs

(Hemsley-Brown, 2003). Cependant, ni les universités qui dispensent ces programmes ni les organismes où ces étudiants travaillent ne profitent de cette situation pour établir des liens durables avec les chercheurs ou pour renforcer leur capacité interne de transmettre et d'utiliser les résultats de la recherche. Puisque le temps et l'argent est déjà investi dans le programme d'études, la situation offre une voie prometteuse de progrès - si, par exemple, les étudiants de deuxième et troisième cycle recevaient à la fois des conseils spécifiques et un soutien interne pour jouer un rôle d'intermédiaire ou de courtier relativement à la recherche au sein de leur propre organisme.

Rôles des tiers

On s'entend de plus en plus dans les milieux voués à la mobilisation du savoir pour dire que les tiers de toutes sortes jouent un rôle crucial. En effet, dans bien des cas, il semble que le travail d'intermédiaires de toutes sortes soit le facteur déterminant ayant un effet sur l'adoption et l'utilisation des connaissances. Cependant, nous comprenons encore bien peu la nature et le travail des tiers, ainsi que les activités concrètes de mobilisation du savoir qui s'y rapportent. Nous ne disposons pas de taxinomies pertinentes des types de tiers qui jouent un rôle dans la mobilisation du savoir, bien qu'un rapide survol nous montre à quel point ils peuvent être diversifiés, depuis les organismes expressément axés sur la mobilisation du savoir jusqu'aux groupes de pression, en passant par les médias, les associations professionnelles, les compagnies et les entrepreneurs individuels. Ces organismes et ces particuliers offrent également diverses gammes de services et de programmes, notamment des publications, des activités d'apprentissage (colloques, conférences), des réseaux, des programmes de perfectionnement professionnel, des activités de lobbying en matière de politiques et des relations avec les médias. Il importe que l'on accorde une plus grande attention aux différents types de tiers et aux rôles qu'ils jouent en tant que courtiers à l'égard du savoir et de la recherche.

On pourrait également en apprendre davantage en examinant les activités analogues dans d'autres secteurs. Le transfert de la technologie et la liaison avec l'industrie sont des domaines qu'il pourrait être utile d'étudier parce qu'ils sont beaucoup plus développés et qu'ils disposent de plus de ressources que la mobilisation du savoir dans les domaines des politiques sociales. Pourtant, il y a bien peu de transmission des connaissances entre la mobilisation du savoir dans le domaine des

sciences sociales et les travaux semblables en sciences, en médecine ou en ingénierie (Bercovitz et Feldman, 2006).

Ce que montre bien l'exemple d'aujourd'hui, c'est le rôle important que peuvent jouer, entre autres, les deux organismes qui parrainent ce colloque. Le CRSH joue un rôle vital en tant que principal bailleur de fonds de la recherche et des études supérieures en sciences humaines au Canada, en plus de s'engager expressément à favoriser l'application des travaux qu'il appuie. Le CCA a également un important rôle à jouer en tant qu'organisme national indépendant ayant pour mandat explicite de promouvoir la mobilisation du savoir en matière d'apprentissage à simple fin d'approfondir les connaissances (c'est-à-dire sans avoir pour objectif de militer en faveur de telle ou telle politique). Il n'y a pas beaucoup d'autres sources au Canada pour appuyer de telles activités – contrairement à d'autres pays qui peuvent compter, par exemple, sur des fondations philanthropiques. On peut souhaiter que le CRSH et le CCA, en tant que parrains de ce colloque, continuent à rallier l'appui de toute une gamme d'autres organismes, y compris les gouvernements et les universités, afin de tirer le plus d'avantages possibles des ressources limitées qui sont disponibles.

DES ÉTAPES SIMPLES ET PRATIQUES

De nombreuses mesures simples et peu coûteuses pourraient être prises au Canada pour améliorer la mobilisation du savoir à court terme.

Ces étapes pourraient comprendre un ou plusieurs des éléments suivants :

- Augmenter la capacité de faire des travaux de recherche qui sont plus susceptibles d'avoir des répercussions;
- Augmenter la capacité et l'infrastructure visant la mobilisation du savoir, en particulier l'établissement de réseaux interpersonnels et inter-organismes;
- Renforcer le rôle des tiers et les liens avec ces derniers.

Par exemple, des propositions récemment considérées par le Comité ontarien de la recherche en éducation comprennent les suggestions suivantes.

Les chercheurs individuels, les facultés et les universités pourraient :

- Appuyer et élaborer des mécanismes de libre accès aux travaux de recherche, y compris l’affichage des études en cours et de tous les rapports et publications sur les sites Web des particuliers ou des établissements, et permettant, autant que possible, le téléchargement gratuit;
- Élaborer un mécanisme de diffusion des « nouvelles » sur la recherche pour informer les partenaires intéressés des travaux récents et en cours;
- Indiquer aux partenaires les domaines dans lesquels ils effectuent des recherches, afin de leur permettre de créer des liens dans les domaines qui les intéressent.

Les districts scolaires pourraient :

- Afficher publiquement une liste des domaines prioritaires pour lesquels ils sont intéressés à des travaux de recherche et prévoir un processus accéléré d’approbation pour les chercheurs travaillant sur ces questions;
- Élaborer une page de « liens à la recherche » donnant accès aux travaux de recherche utiles ou importants effectués par le district ou sur son territoire, ainsi qu’à des études effectuées ailleurs mais que le district juge importantes;
- Inclure des renseignements sur la recherche dans leurs communications internes et externes courantes.

Les ministères provinciaux pourraient :

- Publier et mettre à jour un énoncé public de leurs priorités et des projets de recherche qu’ils appuient ou qu’ils ont récemment appuyés;
- Mettre à la disposition du public tous les rapports des recherches qu’ils ont fait faire;
- En collaboration avec leurs partenaires, élaborer un programme modeste pour renforcer les capacités de recherche dans des domaines de grande importance.

Chacune de ces modestes propositions pourrait être réalisée à peu de frais et faciliterait et améliorerait la recherche quel que soit le territoire de compétence. On pourrait facilement imaginer toute une gamme d’autres propositions, depuis des initiatives de portée modeste, comme celles que nous venons d’énumérer, jusqu’à des projets de grande envergure, qui auraient aussi des effets positifs. Par exemple, il a souvent été suggéré que les politiques concernant la permanence et la

promotion des professeurs ainsi que l'affectation des ressources dans les milieux universitaires prévoient des incitatifs encourageant les chercheurs à effectuer des travaux de mobilisation du savoir. Dans la plupart des organismes, l'infrastructure est déficiente pour ce qui est d'appuyer la mobilisation du savoir dans des domaines comme les communications ou la circulation interne et externe des documents et des idées. Vraisemblablement, l'un des objectifs du présent colloque est de produire et d'évaluer de telles idées. Cependant, l'expérience nous montre que nous devrions agir avec prudence et éviter un engouement excessif pour toute initiative particulière. On a essayé bien des choses dans ce domaine, et bien peu semblent avoir donné des résultats concluants. Ce qui signifie que l'évaluation des initiatives est une autre question exigeant notre attention.

RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT AU SEIN DES ORGANISMES

L'analyse faite dans ces pages mène à la conclusion que la plupart des organismes ne sont tout simplement pas en mesure d'accorder au travail de mobilisation du savoir l'importance et l'attention qu'il mérite. Il semble que cela soit vrai à tous les paliers du secteur de l'apprentissage, depuis les organismes de financement jusqu'aux organismes de recherche, en passant par les organismes qui dispensent des programmes et activités d'apprentissage. La seule exception, comme on peut s'y attendre, sont les organismes ayant un objectif ou un mandat particulier relativement à des activités de mobilisation du savoir.

Pour la plupart des organismes, la mobilisation du savoir ne constitue qu'un aspect de leur travail. Cependant, cette fonction peut recevoir plus ou moins d'attention, et de façon plus ou moins efficace. Il semble qu'il pourrait être utile d'entreprendre des initiatives pour rehausser le profil des activités de mobilisation du savoir auprès des dirigeants et des cadres supérieurs à tous les paliers du secteur de l'apprentissage, afin de mieux leur faire comprendre ce qu'est la mobilisation du savoir, pourquoi elle est importante pour eux et ce qu'ils peuvent faire pour l'appuyer compte tenu des pressions et des contraintes au sein de leur organisme. Comme nous l'avons déjà mentionné, il existe des mesures utiles que la plupart des organismes pourraient prendre sans y engager de très grandes ressources; la façon de créer les conditions dans lesquelles ces mesures peuvent être prises dans de nombreux organismes demeure une question importante. Les universités pourraient améliorer leur soutien et leur infrastructure pour favoriser la mobilisation du savoir en s'inspirant des mesures qu'elles ont prises pour favoriser le transfert de la technologie. Les organismes qui

subventionnent la recherche pourraient aller plus loin que de demander les plans de diffusion et donner un soutien accru pour établir la capacité et l'infrastructure de recherche nécessaires. Toutes les parties pourraient faire davantage, souvent de façon modeste, et en tirer de bons résultats.

CONCLUSION

Cette recension nous mène à conclure qu'il faut intervenir sur plusieurs fronts en même temps pour favoriser la mobilisation du savoir – afin d'approfondir notre compréhension de la mobilisation du savoir et d'accumuler des données scientifiques à ce sujet, et afin de renforcer et d'évaluer les activités de mobilisation du savoir dans divers organismes. Un tel travail, bien entendu, vise à accroître le rôle des données probantes issues sur la recherche dans l'élaboration de politiques et de pratiques, toute en reconnaissant la réalité des nombreuses autres forces, souvent plus puissantes, qui entrent aussi en jeu.

Pour résumer, voici quelques grandes questions qui pourraient faire l'objet de discussion dans le cadre de ce colloque :

- Comment peut-on améliorer la recherche empirique et conceptuelle sur la mobilisation du savoir, y compris le renforcement des liens entre les chercheurs et entre les disciplines;
- Comment peut-on améliorer les cadres de travail, les outils et les infrastructures pour recueillir des données sur les activités de mobilisation du savoir et leurs répercussions;
- Comment peut-on encourager l'intensification des activités de mobilisation du savoir parmi toute une gamme d'organismes, avec les activités d'évaluation que cela comporte.

RÉFÉRENCES

- Alton-Lee, A. (2007). Making a bigger difference for diverse learners: The iterative best evidence synthesis programme in New Zealand. Paper presented to the American Educational Research Association, Chicago, April.
- Bercovitz, J., & Feldman, M. (2006). Entrepreneurial universities and technology transfer: A conceptual framework for understanding knowledge-based economic development. *Journal of Technology Transfer*, 31(1), 175-188.

- Biddle, B. & Saha, L. (2002). *The untested accusation: Principals, research Knowledge, and policy making in schools*. Westport, CT: Ablex.
- Court, J. & Young, J. (2003). *Bridging research and policy: Insights from 50 case studies*. Overseas Development Institute. Available at www.odi.org.uk
- Cousins, J. & Leithwood, K. (1993). Enhancing knowledge utilisation as a strategy for school improvement. *Knowledge Creation Diffusion Utilisation*, 14(3), 305-33.
- Graham, I. D., Logan, J., Harrison, M. B., Straus, S. E., Tetroe, J., & Caswell, W. (2006). Lost in knowledge translation: Time for a map? *The Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 26, 13-24.
- Greenhalgh, T., Robert, T., MacFarlane, F., Bate, P., & Kyriakidow, O. (2004). Diffusion of innovations in service organizations: Systematic review and recommendations. *The Milbank Quarterly*, 82(4), 581-629.
- Hemsley-Brown, J. (2004). Facilitating research utilization: A cross-sector review of research evidence. *The International Journal of Public Sector Management*, 17(6), 534-552.
- Jamtvedt, G., Young, G. M., Kristoffersen, D. T., O'Brien, M. A., & Oxman, A. D. (2006). Audit and feedback: Effects on professional practice and healthcare outcomes (review). *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 2. Art. No.: CD000259. DOI: 10.1002/14651858.CD000259.pub2.
- Landry, R., Amara, N. & Lamari, M. (2001). Utilization of social science research knowledge in Canada. *Research Policy*, 30(2), 333-349.
- Lavis, J. (2006). Research, public policymaking, and knowledge-translation processes: Canadian efforts to build bridges. *Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 26(1), 37-45.
- Levesque, P., Davidson, S. & Kidder, K. (2007). Knowledge exchange for Attention Deficit Hyperactivity Disorder research: An integrated evidence and knowledge exchange framework leading to more effective research dissemination practices. *J Can Acad Child Adolesc Psychiatry*, 16 (2), 51-56.
- Levin, B. (1987). The uses of research: A case study in research and policy. *Canadian Journal of Program Evaluation*, 2/1, 43-55.
- Levin, B. (2006). How can research in education contribute to policy? *Review of Australian Research in Education* 6, 147-157.
- Lin, Y., Wang, L., & Tserng, H.P. (2006). Enhancing knowledge exchange through web map-based knowledge management system in construction: Lessons learned in

- Taiwan. *Automation in Construction*, 15, 693- 705.
- Majone, G. (1989). *Evidence, argument, and persuasion in the policy process*. New Haven, CT : Yale University Press, 1989.
- Mitton, C., Adair, C., McKenzie, E., Patten, S. & Perry, B. (2007). Knowledge transfer and exchange: Review and synthesis of the literature. *Milbank Quarterly*, 85 (4), 729-768.
- National Institute on Disability and Rehabilitation Research (2005). *Long-range plan for fiscal years 2005-2009*. <http://www.ed.gov/legislation/FedRegister/other/2006-1/021506d.pdf>
- Nutley, S. M. Walter, I., & Davies, H. T. O. (2007). *Using evidence: How research can inform public services*. Bristol: Policy Press.
- Rickinson, M. (2005). *Practitioners' use of research*. Retrieved September 21, 2006, from <http://www.nerf-uk.org/word/WP7.5-PracuseofR.doc?version=1>
- Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of innovations* 5th Ed. London: Free Press
- Shaw, B., Cheater, F., Baker, R., Gillies, C., Hearnshaw, H., Flottorp, S., et al. (2005). Tailored interventions to overcome identified barriers to change: Effects on professional practice and healthcare outcomes (Review). *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 3, Art. No. CD 005470. DOI: 10.1002/14651858.CD 005470.
- Susawad, P. (2007). Knowledge translation: Introduction to models, strategies and measures. *National Center for the Dissemination of Disability Research*. Available at <http://www.ncddr.org/>.
- Syed-Ihksan, S. & Rowland, F. (2004). Knowledge management in a public organization. *Journal of Knowledge Management*, 8(2), 95-111.
- Waddell, C. (2001). So much research evidence, so little dissemination and uptake: mixing the useful with the pleasing. *Evidence-Based Mental Health*, 4, 3-5.
- Weiss, Carol H. (1979). The many meanings of research utilization. *Public Administration Review*, 39 (5): 426-431.